

REVUE DE PRESSE

Avril 2014



A company of PHOENIX group

PHOENIX Pharma dans la presse

Plus Pharmacie : Une enseigne unique

➤ PLUS PHARMACIE Une enseigne unique

Fort de 780 pharmacies adhérentes, Plus Pharmacie a décidé de fusionner ses enseignes PharmaVie et Familyprix et de passer sur un nouveau concept d'agencement. Le groupe entend désormais s'appuyer sur une enseigne unique : PharmaVie. Pour plus de lisibilité et d'homogénéité vis-à-vis des consommateurs. La plus grande métamorphose sera pour l'enseigne Familyprix qui devient « PharmaVie Essencia ». Le nouveau suffixe « essencia » signe l'offre

de base de la nouvelle enseigne. Les PharmaVie proposeront, quant à elles, une offre produits et de services plus étoffée. L'objectif est aussi de se positionner davantage sur la santé et la relation-patient. « *Demain, la différence se fera sur la connaissance du client, le développement de l'esanté et des nouvelles missions* », annonce Philippe Besnard, directeur général du groupe. La mise sous enseigne unique devra être achevée pour le 1^{er} janvier 2016. **F.P.**

10

Pharmacien **Manager** - mai 2014 - n° 137

PHOENIX Pharma dans la presse

PHOENIX Pharma a trouvé sa voie

- La situation des ruptures n'a fait qu'empirer au niveau des grossistes pour Laurent Cuiry, président de Phoenix Pharma, et concerne aujourd'hui l'ensemble des médicaments. « Le pourcentage des manquants industriels a doublé au niveau des grossistes au cours des deux dernières années, souligne-t-il. Il nous arrive d'avoir quatorze jours de manquants par mois sur certains produits. C'est un vrai problème pour nous qui livrons l'officine, à la boîte, car nous n'avons pas de visibilité. »

PHOENIX Pharma dans la presse

Plus Pharmacie : Familyprix et Pharmavie Fusionnent

PLUS PHARMACIE

familyprix et Pharmavie fusionnent



Le groupement Plus Pharmacie va fusionner ses deux enseignes de pharmacie, PharmaVie et Familyprix, en une seule sous l'identité et le logo relooké PharmaVie. Familyprix devient Pharma-

Vie Essencia pour symboliser l'offre de proximité qui est commune à toutes les officines affiliées à l'enseigne. Les points de vente PharmaVie se distinguent, elles, par un niveau d'offres et de ser-

vices plus complet. Cette fusion doit permettre à PharmaVie de créer un réseau d'officines plus homogène qui mettra l'accent sur les nouvelles missions du pharmacien et le développement de la santé connectée. Elle se traduira par un nouveau concept d'agencement, qui devrait être défini au cours du second semestre 2014.

Une plate-forme pour les sites marchands

Les marques de distributeur du groupement évoluent également en étant segmentées en trois marques : Pharma-

Prix regroupe les produits d'hygiène de base à bas prix, Pharmavie se focalise sur les autres produits dermocosmétiques et Isomed reste axé sur les médicaments génériques.

En outre, Plus Pharmacie met maintenant à disposition de ses 780 adhérents une plateforme pour leurs sites d'e-commerce. Le principe ? L'internaute localise un point de vente lui permettant d'être routé vers le site marchand de l'officine de son choix. 140 adhérents sont prêts à sauter le pas.

| François Pouzaud



PHOENIX Pharma dans la presse

Les grossistes répartiteurs envisagent de se retirer de la collecte Cyclamed

Les grossistes-répartiteurs envisagent de se retirer de la collecte Cyclamed



S. TOUBON

La Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP) envisage de se retirer du dispositif de collecte des médicaments non utilisés (MNU) à la fin de l'année 2014, si aucune mesure n'est apportée pour sécuriser la récupération des cartons par leurs chauffeurs. *« Nous avons eu plusieurs accidents liés à des seringues qui se trouvaient dans les cartons, qui ne sont pourtant pas censés en contenir, explique Hubert Olivier, président de la CSRP. Nous avons dû plusieurs fois mettre en place des traitements préventifs pour le HIV. »* Il souligne que le changement des cartons opéré fin 2013 n'a pas permis de régler le problème des seringues. *« Lorsque le carton est mal assemblé, il risque de s'ouvrir et de mettre en danger nos chauffeurs, ce qui n'est pas acceptable pour nous, en tant qu'employeurs »,* déclare Hubert Olivier. La CSRP a donc adressé un courrier à Cyclamed en début d'année pour lui annoncer son souhait de se retirer de la collecte. *« Nous sommes cependant ouverts à une discussion sur la refonte du dispositif. Nous ne souhaitons pas nous en désengager, mais nous sommes soucieux de la sécurité de nos chauffeurs. »*

De son côté, Cyclamed prend la menace très au sérieux et réfléchit à un éventuel nouveau contenant. *« Nous avons effectivement eu des soucis avec des cartons mal montés au début de leur mise en place, reconnaît Daniel Robin, pharmacien directeur de Cyclamed. Tout est rentré dans l'ordre mais le mal est fait. Nous prenons en compte ce courrier de la CSRP et souhaitons réfléchir tous ensemble à une amélioration »,* conclut-il.

| Source : Lequotidiendupharmacien.fr

Le quotidien du pharmacien –17 avril 2014

PHOENIX Pharma dans la presse

Cyclamed : les grossistes envisagent leur retrait

Cyclamed

Les grossistes envisagent leur retrait

LORS d'une audition devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale le 17 avril, la Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP) a indiqué son intention de se retirer du dispositif de collecte des médicaments non utilisés (MNU) géré par Cyclamed. Cette décision pourrait intervenir « à la fin de l'année 2014, si aucune mesure n'est apportée pour sécuriser la récupération des cartons par nos chauffeurs, indique Hubert Olivier, président de la CSRP. Nous avons eu plusieurs accidents liés à des seringues qui se trouvaient dans les cartons, qui ne sont pourtant pas censés en contenir. Nous avons dû plusieurs fois mettre en place des traitements préventifs pour le HIV », se justifie-t-il.

Il regrette que le changement des cartons opéré fin 2013 n'ait pas permis de régler le problème des seringues. « Lorsque le carton est mal assemblé, il risque de s'ouvrir et de mettre en danger nos chauffeurs, ce qui n'est pas acceptable pour nous, en tant qu'employeurs », explique-t-il. La répartition a donc adressé un courrier à Cyclamed en début d'année pour leur annoncer leur intention de se retirer de la collecte. « Nous sommes cependant ouverts à une discussion sur la refonte du dispositif. Nous ne souhaitons pas nous en désengager, mais nous sommes soucieux des conditions de sécurité pour nos chauffeurs », tient à préciser Hubert Olivier.

De son côté, Cyclamed prend la menace très au sérieux et réfléchit à un éventuel nouveau contenant. « Nous avons effectivement eu des soucis avec des cartons mal montés au début de leur mise en place, reconnaît Daniel Robin, pharmacien directeur de Cyclamed. Tout est rentré dans l'ordre mais le mal est fait. Nous prenons en compte ce courrier de la CSRP et nous nous penchons sur le dossier. Nous souhaitons pouvoir réfléchir tous ensemble à une amélioration des conditions de collecte », déclare-t-il.

A.-G.M.

| Source : [Le Quotidien du Pharmacien n°3087](#)

MOTS CLÉS

>> Grossiste-
Répartiteur



CRÉER
UNE ALERTE

PHOENIX Pharma dans la presse

Astreinte : les grossistes peu sollicités

Astreintes

Les grossistes peu sollicités

LES GROSSISTES-répartiteurs sont très rarement sollicités par des pharmaciens pour des produits manquants pendant leurs périodes d'astreintes. C'est ce qu'a indiqué Hubert Olivier, président de la Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP), lors d'une audition à l'Assemblée nationale par la mission d'information sur l'organisation de la permanence des soins. « *En 2013 nous avons été sollicités 4 fois, 7 fois en 2012, 10 fois en 2011 et 5 fois en 2010. Dans la très grande majorité des cas, le pharmacien qui nous contacte a besoin d'un médicament pour la méningite* », précise-t-il. Pour la CSRP, « *les sollicitations dans le cadre des astreintes sont limitées du fait de la bonne préparation du dispositif en amont, notamment de la mise à disposition du pharmacien d'une "valise de garde"* ». Elle lui permet d'avoir une sélection de produits qui pourraient lui être utiles lorsqu'il prend sa garde. Et s'ils ne sont pas délivrés, ils lui seront repris le lundi par son grossiste. « *Cela permet d'avoir un système qui fonctionne très bien* », estime Hubert Olivier, qui rappelle que les répartiteurs ne sont pas indemnisés pour cette mission de service public.

MOTS CLÉS

>> Grossiste-
Répartiteur



CRÉER
UNE ALERTE

| Source : [Le Quotidien du Pharmacien n°3087](#)

DISTRIBUTION

Le générique pénalise les répartiteurs

Le développement des génériques étouffe l'économie des grossistes. C'est le constat dressé par Hubert Olivier, président de la Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP). Il l'a exprimé lors de son audition par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), qui finalise son rapport sur la distribution en gros de médicaments. Il l'a également affirmé à l'Assemblée nationale, jeudi 17 avril, devant la mission d'information sur l'organisation de la permanence des soins. « Chaque fois que nous distribuons une boîte de générique, nous nous paupérons un peu plus », a indiqué Hubert Olivier. Il est nécessaire de trouver une rémunération qui permette de couvrir les coûts

des grossistes-répartiteurs et d'assurer un minimum de rentabilité. » Selon les répartiteurs, à travail logistique équivalent, un médicament princeps leur rapporte en moyenne 0,76 euro, contre 0,30 euro par boîte de générique.

Compensation de la marge perdue

Cette somme est celle qui est obtenue en moyenne par les répartiteurs après négociation de gré à gré avec les laboratoires de génériques. Elle vise à compenser la marge abandonnée par les grossistes au profit des pharmaciens. Ces derniers sont en effet autorisés, depuis 2012, à empocher la marge grossiste lors

de leurs achats directs aux laboratoires. Pour ne pas perdre la main sur la distribution des génériques, les grossistes accordent aux officinaux les mêmes conditions que pour leurs achats directs. Résultat : près de 500 millions de boîtes de génériques, sur un total de 750 millions dispensées en 2013, transitent par les grossistes. Un flux qui devrait s'intensifier compte tenu des orientations gouvernementales. Et qui pousse les répartiteurs à plaider en faveur d'une évolution de leur rémunération sur cette distribution. Si pour la CSRP, « le générique n'est pas un problème », elle n'en est pas moins en attente de solutions.

Matthieu Vandendriessche